



Métiers des animaux de compagnie



Formation pour adultes

**Epl
agro**
de la Meuse

Technopôle
Philippe de Vilmorin
CS 40249
55006 BAR-LE-DUC Cédex

Brevet Professionnel Agricole Travaux d'élevage canin et félin



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGRO-ALIMENTAIRE
ET DE LA PÊCHE



Métiers préparés :

- × Ouvrier d'élevage, de pension, de refuge, de chenil
- × Salarié qualifié en travaux d'élevage canin et félin

Durée de la formation :

- × 805 heures maximum en centre, environ 420 heures en entreprise.
- × Modulation de la durée en fonction du parcours individuel de formation élaboré avec le candidat.

Condition d'accès :

- × **Public visé :**
 - Les salariés en Congé Individuel de Formation
 - Les salariés des entreprises d'élevage, de refuge animalier, de pensions animalières dans le cadre du Droit Individuel à la Formation
 - Des demandes individuelles sur financement individuel ou public.
 - Les salariés en contrat de professionnalisation
- × **Condition d'accès :**
 - avoir au moins 12 mois d'activité professionnelle à temps plein (ou son équivalent)

Déroulement de la formation :

- × **Entrée en formation :**
 - Prochaine session : septembre
 - Entrées cadencées
- × **Une individualisation des parcours :**
 - La durée, les contenus et les modalités de la formation sont adaptés en fonction de vos acquis (formation et expérience), de vos attentes et de l'entreprise choisie



La Région
Lorraine



Brevet Professionnel Agricole Travaux d'élevage canin et félin



* Une organisation en modules :

La formation est composée de modules courts (de 7 à 35h) liés à des compétences professionnelles, qui s'articulent autour des thèmes suivants :

- Cynotechnie, félinotechnie,
- Comportement du chien et du chat
- Infrastructures et équipements
- La réglementation spécifique au milieu du chien et du chat
- Les travaux liés à l'alimentation, la reproduction et aux soins des chiens et des chats
- Les interventions liées aux manipulations, à l'éducation des chiens et des chats et à la promotion de l'élevage
- Le fonctionnement du processus d'élevage
- Les pratiques professionnelles respectueuses de l'environnement et de la santé humaine dans une perspective de développement durable.
- Suivi d'activité
- Communication
- Connaissances relatives aux domaines civique, social et économique.

Modalité d'évaluation :

- * La validation d'unités capitalisables du diplôme BPA « Travaux d'élevage canin et félin »
- * Le BPA Travaux d'élevage canin et félin est validé par 10 unités capitalisables :
 - 8 UC nationales
 - 2 UCARE (unités d'adaptation régionales à l'emploi) au choix : Rééducation et socialisation d'un animal recueilli en refuge, contention et manipulation d'un animal agressif, préparation d'un animal à la présentation d'un standard de race, réalisation des opérations spécifiques d'élevage d'une meute de chiens de chasse à course
 - Chaque unité s'obtient de façon indépendante et est validée pour 5 ans.

Frais pédagogiques :

- * Coût de la formation variable selon le parcours de formation (possibilité de prise en charge du coût de la formation en fonction de la situation du stagiaire)

Modalité de rémunération :

- * Selon votre statut (hors convention individuelle) et la réglementation en vigueur, votre rémunération peut être assurée par le pôle emploi, l'ASP, les fonds de formation, l'employeur ou tout autre dispositif en vigueur.

Contact : Bureau Accueil Orientation

03.29.79.64.81

cfppa.bar-le-duc@educagri.fr

